

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 25 octobre 2017 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : SSAH1730718A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D.4381-3;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 17 novembre 2015 susvisé est modifié comme suit :

Au II :

- 1° Catherine KIRNIDIS, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux, est nommée en remplacement de Annick TOUBA, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux (titulaire);
- 2° Marianne PACHE, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux, est nommée en remplacement de Ghislaine MEILLERAIS, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux (1^{er} suppléant);
- 3° Laetitia BROUSTE, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux, est nommée en remplacement de Catherine GENTY, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux (2nd suppléant).

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 25 octobre 2017.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau RH2 de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,*
G. BOUDET